



# Les plaisanciers ravis des travaux menés au port



Les effectifs sont revenus à leur niveau d'avant crise sanitaire.

Vendredi, les plaisanciers se sont réunis pour faire le tour des décisions locales et nationales autour de leurs activités. L'occasion de saluer les efforts faits par la Ville.

● « Les effectifs de l'Association des plaisanciers des ports de Perros-Guirec, qui fêtera ses 50 ans le 2 juin, sont revenus au niveau d'avant la crise sanitaire », s'est réjoui le président, Camille Mangel, lors de l'assemblée générale. Les adhérents ont salué la mémoire du Perrosien Jean Kiffer, président de la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers (FNPP), décédé en octobre. « Il a été président de notre association pendant dix ans et s'était beau-

coup investi pour défendre nos activités », a salué Camille Mangel.

« J'espère que ces améliorations contribueront à augmenter la fréquentation du port. »

**CAMILLE MANGEL, LE PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES PLAISANCIERS**

## Une pétition contre l'interdiction du plomb

Le président a ensuite évoqué la pétition contre la volonté de la commission européenne d'interdire l'utilisation du plomb pour la pêche récréative. Un permis de pêche de loisirs pourrait être instauré ; un nouveau président de la FNPP a été élu et le comité directeur compte désormais huit vice-présidents pour mieux représenter

les régions (la Bretagne a trois représentants).

Camille Mangel remercie la ville de Perros pour son investissement dans les infrastructures portuaires, la consolidation du mur du bassin à flot, la nouvelle grue, la nouvelle porte plus large et automatique. « J'espère que ces améliorations contribueront à augmenter la fréquentation du port », souligne-t-il.

## Les fous de Bassan reviendront-ils ?

Les plaisanciers sont soucieux quant au retour des fous de Bassan après l'épidémie de grippe aviaire et iront en février vérifier la situation.

En tant que membre du comité consultatif de la réserve des 7 îles, l'association va suivre les travaux de la conservation du patrimoine, la route d'accès à l'île aux Moines (de mai à octobre) et l'aménagement du phare en gîte avec un début des travaux en novembre pour une réception en avril 2024.

